



Avant-propos

Gallagher Monique

[Pour citer cet article](#)

Gallagher Monique, « Avant-propos », *Cycnos*, vol. 15.2 (Irlande - Exils), 1998, mis en ligne en juillet 2008.

<http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/publication/item/365>

Lien vers la notice <http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/publication/item/365>

Lien du document <http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/cycnos/365.pdf>

[Cycnos, études anglophones](#)

revue électronique éditée sur épi-Revel à Nice

ISSN 1765-3118

ISSN papier 0992-1893

AVERTISSEMENT

Les publications déposées sur la plate-forme épi-revel sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle. Conditions d'utilisation : respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle.

L'accès aux références bibliographiques, au texte intégral, aux outils de recherche, au feuilletage de l'ensemble des revues est libre, cependant article, recension et autre contribution sont couvertes par le droit d'auteur et sont la propriété de leurs auteurs. Les utilisateurs doivent toujours associer à toute unité documentaire les éléments bibliographiques permettant de l'identifier correctement, notamment toujours faire mention du nom de l'auteur, du titre de l'article, de la revue et du site épi-revel. Ces mentions apparaissent sur la page de garde des documents sauvegardés ou imprimés par les utilisateurs. L'université Côte d'Azur est l'éditeur du portail épi-revel et à ce titre détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation du site. L'exploitation du site à des fins commerciales ou publicitaires est interdite ainsi que toute diffusion massive du contenu ou modification des données sans l'accord des auteurs et de l'équipe d'épi-revel.

EPI-REVEL

Revue électronique de l'Université Côte d'Azur

Avant-propos

Monique Gallagher

Université de Nice – Sophia-Antipolis

Les 20 et 21 mars 1998 s'est tenu à Nice, dans le cadre du C.R.É.L.A. (Centre de Recherche sur les Écritures de Langue Anglaise de l'université de Nice – Sophia-Antipolis), le colloque annuel de la Société Française d'Études Irlandaises, qui a regroupé quelque soixante-dix spécialistes de littérature et civilisation irlandaises, avec, comme invité d'honneur, le poète Seamus Heaney. Les participants ont signalé dans de nombreux témoignages aux organisateurs combien ce colloque leur parut riche et chaleureux. Sans doute la présence de Seamus Heaney parmi nous, ainsi que les moments de douceur musicale que nous offrirent la harpiste Julia Cunningham et la voix de Jennifer Attia, contribuèrent-ils à l'intensité de ces souvenirs. Mais ce colloque fut aussi, autour du thème retenu, "Irlande – Exils", l'occasion d'échanges fructueux, où les notions d'exil, d'émigration, de transplantation furent confrontées dans leur spécificité.

La pluralité des situations d'exil et des définitions que l'on peut donner à l'exil transparaît dans la variété des interventions, rassemblées dans le présent volume de *Cycnos*. L'exil a bien sûr été présenté comme une situation liée à l'histoire de l'Irlande. L'année 1998 se trouvant correspondre au bicentenaire de deux expéditions françaises en Irlande organisées sous la pression du jeune et fougueux révolutionnaire Theobald Wolfe Tone lors de son exil en France, il était opportun que l'historien **Pierre Joannon** commémorât cette collaboration militaire entre un exilé et sa terre d'accueil, montrant la stratégie complexe des liens entretenus par l'exilé avec les deux terres, celle dont il est exclu et celle d'asile. **Sophie Ollivier** s'est penchée sur les exilés révolutionnaires du siècle suivant, les patriotes de la "Jeune Irlande", qui, morts en exil, revinrent en Irlande pour des funérailles en grande pompe, devenant pour les foules qui les accompagnèrent et dans la rhétorique enflammée des oraisons funèbres, des figures mythiques, symboles de résistance héroïque, triomphant dans la mort pour appeler les Irlandais à revitaliser leur mysticisme révolutionnaire. Les représentations s'arrêtant souvent, en matière d'exil, à l'image de l'Irlandais catholique rejeté par des circonstances discriminatoires, on trouvera particulièrement intéressante la démarche de **Marie-Claire Considère-Charon** qui examine la population protestante pendant la période 1911–1926, et qui, constatant que de nombreuses familles protestantes quittèrent alors l'Irlande, propose comme explication à cet exode d'une part leur sentiment d'insécurité causé par des actes de violence à l'encontre de certains protestants, et d'autre part leur incertitude quant à leur avenir politique et socio-économique. **Valérie Peyronel**, portant son attention sur les six comtés de l'Irlande du Nord, montre comment l'interdiction de certains territoires, la privation de droits, les procédés d'exclusion, d'aliénation de la communauté créent des situations d'exil "interne", sans déplacement géographique, où les frontières ne sont plus territoriales mais se dressent entre les individus, murant certains dans l'exil du silence ou du refus d'engagement. **Catherine Piola** met en question le comportement de l'Irlande, cette nation dont on s'est tant exilé, face à ceux qui aujourd'hui viennent à leur tour lui demander asile. **Vincent Hernot** souligne, en analysant les discours présidentiels de Mary Robinson, que les Irlandais disséminés dans le monde y sont répétitivement évoqués, avec des connotations positives servant à orienter le discours vers des notions de rapprochements, d'inclusion et d'entraide. À l'heure d'Internet, **Richard Deutsch** s'est penché sur le nouvel outil dont disposent ces Irlandais dispersés pour se relier à l'Irlande et entre eux en un réseau toujours plus serré de serveurs d'information et de diffuseurs de culture.

La situation d'exil *géographique* est inévitablement une expérience psychique personnelle, qui conduit l'exilé à une réflexion sur le monde "autre" où il a été déplacé, voire sur l'acte même du départ. Les récits autobiographiques des insulaires de l'ouest irlandais sont riches en

évoqueries de ces arrachements au sol natal, comme le montre **Danielle Jacquin**. Certes, définir une frontière entre document historique et récit littéraire est parfois hasardeux. La subjectivité de l'observateur peut marquer le témoignage : **Grace Neville** met en lumière, dans sa présentation du récit de voyage de J.-J. Prévost, ce qu'il peut y avoir de partisan dans le regard qu'un Français posa sur l'Irlande au milieu du siècle dernier, et dans le récit qui en découla. L'écrit peut aussi être, à travers une fiction, un moyen d'exprimer indirectement une expérience vécue. **Françoise Lapraz-Severino** propose un exemple de rencontre entre fiction et réalité dans les situations de Swift/Gulliver : la projection littéraire permet en effet à Swift de sublimer son échec personnel en Irlande, en métaphorisant dans les récits de voyage et la thématique de l'exil chez le personnage de Gulliver sa propre situation d'exilé pris entre deux terres.

Mary Lavelle, le personnage éponyme du roman de Kate O'Brien qu'étudie **Jacques Emprin**, n'a pas été expulsée de sa patrie ; c'est volontairement qu'elle quitte l'Irlande pour l'Espagne, où elle cherche à s'intégrer ; son sentiment d'exil ne se manifeste qu'après son retour en Irlande, où elle se sent exilée. Cet exil-là est tout *intérieur*, lié au mal-être dans un environnement aliénant. Sentiment partagé par le personnage des romans de John McGahern qui, explique **Sylvie Mikowski**, se sent égaré et cherche ses origines, et dont le problème est "comment accepter d'être 'jeté dans le monde' loin du lieu de son origine, et comment surmonter la nostalgie de la maison natale", la nostalgie de l'origine, de l'indicible. Cette atmosphère de déracinement, le monde incertain et mouvant où évoluent les personnages, se retrouvent chez Beckett : selon **Ciaran Ross**, Beckett tente d'exprimer l'ineffable mystère à travers une poésie spatiale et corporelle d'espacement. De même, les situations liées à l'exil chez les deux dramaturges contemporains Friel et Murphy ne sont pas, selon l'exposé de **Godeleine Logez-Carpentier**, présentées dans une approche socio-réaliste, mais comme moyen d'appréhender un exil intérieur, un voyage au fond de soi-même. "Soi-même comme un autre" : **Martine Pelletier** explique comment ce titre emprunté à Deleuze peut s'appliquer à toutes ces pièces du théâtre irlandais contemporain où le monologue est utilisé comme stratégie théâtrale, où les personnages y disent ou jouent leur propre histoire, déplaçant le dialogue à l'intérieur de leur discours ou vers la salle, faisant ou défaisant leur identité à travers une "construction verbale". Ainsi, si l'exil peut être métaphore d'une expérience existentielle intérieure, le discours peut aussi servir de lieu d'exil. C'est d'ailleurs dans l'acte d'écriture que s'enferment, retranchés du monde extérieur et de la société qu'ils exècrent, bien des personnages de narrateurs chez Flann O'Brien. **Marie Weill-Mianowski** montre qu'avec Flann O'Brien, l'exil, lui-même représenté par l'image du miroir où se perdent les différents narrateurs, métaphorise l'écriture métaphictive, univers de non-sens où sont transgressées les limites entre différents ordres.

De l'exil du banni à l'exil volontaire, à l'exil métaphysique, ou esthétique, les analyses ont parcouru bien des variations sur ce thème des exils. Comme illustration de la pluralité des formes que l'exil peut prendre nous avons l'exemple de **Seamus Heaney** : Seamus Heaney est un *exilé géographique* puisque, né "irlandais dans une Province se déclarant britannique" — "Irish in a province that insists that it is British" (*Preoccupations*, p. 35) — il quitta l'Ulster pour vivre un exil volontaire dans les montagnes de la République d'Irlande avec, dit-il, "impossibilité de retourner chez lui" ; Seamus Heaney revendique aussi un type d'exil d'ordre *intérieur*, projeté par exemple dans l'errance du roi Sweeney, barde exilé, dissident, subversif, qui se dérobe aux inhibitions en se déracinant, chantant au milieu des oiseaux plutôt que parmi les hommes. **Cliona Ni Riordain** montre que le succès de Seamus Heaney a atteint un stade non encore répertorié dans les théories de la réception auxquelles elle a confronté le cas "Heaney", poète "médiatique" qui sait aussi se soustraire, dans la recherche de sa propre voix, aux pressions de son environnement social et politique. D'ailleurs, pour **Joanny Moulin**, la poésie de Heaney est non seulement exilée des discours idéologiques, mais aussi

exilée de son propre discours, le poète se retranchant de sa propre voix dans une poésie de déracinement, de départs, à la recherche d'une *via media*. **Seamus Heaney**, au premier jour de ce colloque, avait aimablement accepté d'exprimer quelques réflexions sur ce thème de l'exil en répondant aux questions de **George Morgan** : nous avons le plaisir, avec la courtoise autorisation du poète, de retranscrire cet entretien en conclusion du présent volume.

Que soient ici remerciés tous ceux qui ont contribué au succès de ce colloque et à la publication de ces actes, en particulier le Comité des Relations Culturelles du Ministère des Affaires Étrangères irlandais, l'*Ireland Fund* de France, la *Princess Grace Irish Library* de Monaco, le *Smurfit Group* de Monaco, le Conseil de la Région P.A.C.A., le Conseil Général des Alpes-Maritimes, la Ville de Nice, le Comité Doyen Lépine, l'U.F.R. Lettres et le Conseil Scientifique de l'Université de Nice – Sophia-Antipolis.